

Mont l'Etroit le 26 septembre 2026

INFO

MAIRIE

☎ 03 83 25 42 76

Email mairie-montletroit@wanadoo.fr

Site : montletroit.fr

Permanence du secrétariat

Mardi de 13h30 à 17h30

AFFOUAGE 2027

Les personnes souhaitant obtenir un affouage en 2027 devront se faire inscrire en mairie avant le

Lundi 05 octobre 2026 à 17h00, au plus tard, soit :

- ~ En venant à la mairie, le mardi 29 septembre aux heures de permanence,
- ~ En déposant une demande dans la boîte aux lettres de la mairie,
- ~ Par mail, à l'adresse mairie-montletroit@orange.fr
- ~ Par téléphone au 06 37 95 91 23 (Maire) ou 06 07 17 32 24 (Adjoint au maire).

NB : Le cadre légal prescrit que la part affouagère est strictement à usage personnel et domestique, les bénéficiaires des lots ne pouvant en aucun cas vendre le bois qui leur a été attribué (article 93 de la loi Grenelle 2 n°2010-788 du 12 juillet 2010).